

Direction : Direction Générale

Affaires Foncières et Juridiques

REF : FONCIER2008021

Signataire : FG/SD

OBJET : Marché de prestation et assistance juridiques hors contentieux années 2009-2010.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code des marchés publics,

Vu le guide des procédures adaptées approuvé par le conseil municipal du 31 mars 2004 modifié,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L .2122-22,

Vu le budget communal ;

Considérant la nécessité de mettre en œuvre une procédure de marché public relative aux prestations et assistances juridiques hors contentieux pour les années 2009-2010, à l'attention de l'ensemble des services communaux,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

DELIBERE :

Article unique : approuve le projet de marché de prestation et assistance juridiques hors contentieux pour les années 2009-2010 comportant les lots suivants :

Lot 1 : prestation et assistance juridiques liées aux activités des services de la commune, hors contentieux.

Lot 2 : prestations téléphoniques de renseignements et informations juridiques liées aux activités des services de la commune, hors contentieux.

le Maire